



But du programme

Offrir aux personnes retraitées, handicapées, en convalescence, vivant seules ou encore demeurant avec une personne ayant un handicap, une sécurité additionnelle en leur permettant de nous aviser quotidiennement qu'elles se portent bien.

Qui peut en faire partie?

- Toute personne aînée qui possède un ordinateur et ayant accès à Internet
- Toute personne aînée qui est membre du RIAQ.
- Pour devenir membre du RIAQ (www.riAQ.ca), il vous suffit de compléter le formulaire disponible sur la page d'accueil du RIAQ. **C'est tout à fait gratuit.**
- Dès que vous serez accepté à titre de membre, vous devrez compléter la fiche d'inscription du programme SAVI pour en faire parti. Et encore une fois, **c'est tout à fait gratuit.**

Comment procéder?

- Compléter une fiche d'inscription en ligne en visitant le site suivant: <http://riAQ.ca-vision.net/NouvelleInscription.aspx> Désigner deux répondants de votre choix. Ce sont ces personnes qui entreront en contact avec vous advenant que vous soyez en situation d'urgence.
- Transmettre votre fiche d'inscription en direct.
- Dès que les documents auront été reçus et vérifiés, un intervenant de SAVI vous avisera de même que vos deux répondants, pour vous signifier que l'alerte est maintenant en fonction.
- Nous vous expliquerons dans les moindres détails en quoi consiste le programme SAVI et vous vous rendrez compte de la simplicité de son fonctionnement.
- Vous pourrez adresser vos commentaires et/ou suggestions concernant le programme SAVI à l'adresse suivante : secretariat.riAQ@yahoo.ca ou en communiquant au **1-866-592-9408 ou 514-685-6003.**

Les avantages de ce service

- Maintenir l'autonomie des personnes âgées vivant seules et leur permettre de demeurer chez elle plus longtemps, dans leur environnement;
- Rassurer les aînés ;

- Assurer et garantir la tranquillité d'esprit pour leur famille et leur proche ;
- Assurer une intervention dans les meilleurs délais advenant que l'abonné ne désamorce pas l'alerte en se rendant sur le site du RIAQ.

Fonctionnement du programme

Pour l'abonné:

L'abonné devra se rendre sur la page d'accueil du RIAQ <http://riAQ.ca-vision.net/> puis cliquer dans l'espace désigné avant 10 h 00 heures, ce qui désactivera l'alerte. Cela nous indiquera aussi que cet abonné se porte bien et qu'il est en état de demander de l'aide advenant une situation d'urgence.

- Un message sera envoyé aux deux répondants leur indiquant que l'abonné a désamorcé l'alarme.
- Si l'abonné n'effectue pas cette action, cela déclenchera une alerte. Un logiciel logera un appel à sa résidence et l'abonné pourra désactiver l'alerte en pesant sur la touche 1 de son combiné.
- Après cinq minutes, s'il n'y a pas de réponse chez l'abonné, le logiciel tentera à nouveau un appel.

À noter que ce service ne remplace pas le 911.

Si vous avez un malaise ou avez besoin d'assistance, vous devrez composer le 911.

- L'abonné pourra indiquer au logiciel qu'il sera «en vacances» ou «à l'extérieur» de la maison pour une période donnée. Pour ce faire, il n'aura qu'à cliquer ses journées d'absence sur un petit calendrier qui lui sera disponible sur le site de SAVI.
- À noter qu'un appel pris par le répondeur sera considéré comme un appel **SANS RÉPONSE.**

Pour les répondants:

S'il n'y a pas de réponse, le logiciel rejoindra le premier répondant désigné par l'abonné. Un message enregistré lui indiquera d'entrer en communication avec la personne qu'il parraine.

- Si tout va bien et qu'il s'agisse d'une fausse alerte, l'abonné devra se rendre sur la page d'accueil du RIAQ pour désactiver l'alerte.
- Si le 1^{er} répondant ne donne pas suite, le logiciel signalera le numéro de téléphone du 2^e répondant et celui-ci devra procéder comme ci-dessus.

- Si le 2^e répondant ne donne pas suite, le logiciel avisera l'intervenant de SAVI et celui-ci effectuera une dernière tentative auprès de l'abonné avant d'appeler les services policiers de la ville où habite celui-ci. L'intervenant remettra au policier toutes les coordonnées que l'abonné aura complétées sur sa fiche d'inscription.

Pourquoi vous priver d'un service **gratuit** qui vous permettra de demeurer dans votre résidence en sachant qu'à tous les jours en avant-midi, vous recevrez un appel de SAVI. Et si vous ne répondez pas, cela déclenchera une alerte et quelqu'un entrera en contact avec vous ou se rendra à votre domicile.

Ce programme est réalisé grâce à la participation du Ministère des Ressources humaines et Développement social Canada.

Robert Laquerre
Vice-président du RIAQ
Coordonnateur du programme SAVI